

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 04 avril

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Chaussan, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux, maire, en session ordinaire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 31 mars 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 31 mars 2023

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Annik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Allain, Mme Bertelle Emilie, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, M Aymard Nicolas, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Grange Christophe, M Langlet Pascal

Membres excusés :

Pouvoirs : Madame Marie Gabrielle Lagardette à Anik Blanc

Madame Laurence Martini à Luc Chavassieux

Monsieur Jean Jacques Charvollin à Alain Rolland

Secrétaire de séance : Emilie Bertelle

D2023_017 Rallye Monts et Coteaux

L'association OPSM – Organisation et Promotion des Sports Mécaniques – organise le 14ème rallye des Monts et Coteaux le vendredi 3 et le samedi 4 novembre 2023.

Ce rallye se déroule sur le secteur des Monts du Lyonnais : Chaussan, Saint-Sorlin, Saint-André-la-Côte, Rontalon, Thurins, Yzeron, Brindas, Messimy...

Pour cette 14ème édition, les organisateurs prévoient le passage de l'épreuve spéciale n°1/3/6 sur la commune de Chaussan, selon le parcours fournis.

Débat du conseil municipal : des arguments pour et contre ont alimenté le débat

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité 7 voix pour, 4 oppositions et 4 abstentions)

Décide de donner un accord de principe à l'association OPSM pour passer sur la commune de Chaussan.

Précise que cet accord ne sera valable que si l'association organise un ou des ateliers de préventions routières auprès de la population

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
A la majorité 7 pour 4 contres 4 abstentions

Le Maire

Luc Chavassieux

